

Fiche de données de sécurité

page: 1/17

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise.

1.1. Identificateur de produit

Sulfate d'ammonium qualité spécial

dénomination chimique: sulfate d'ammonium

Numéro CAS: 7783-20-2

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119455044-46-0000, 01-2119455044-46-0001

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées significatives: produit chimique

Utilisation appropriée: engrais, produit chimique, intermédiaire, produit chimique de procédé, Compose D`Extinction Des Incendies, produits chimiques de laboratoire

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société:

BASF SE
67056 Ludwigshafen
GERMANY

Adresse de contact:

BASF France SAS
49, avenue Georges Pompidou
92593 Levallois-Perret Cedex
FRANCE

Téléphone: +33 1 4964-5732

adresse E-Mail: securite-produits.france@basf.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Tél.: 01 45 42 59 59 (APPEL D'URGENCE ORFILA)

Fax: 01 49 64 53 80 (heures de bureau)

International emergency number (Numéro d'urgence international):

contact speaking the language of the calling country (contact parlant la langue du pays d'appel)

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Téléphone: +49 180 2273-112

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'a pas besoin d'être classé sur la base des critères GHS.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Le produit n'est pas soumis à étiquetage selon les critères du GHS.

2.3. Autres dangers

Conformément au Règlement (CE) No 1272/2008 [CLP]

Pas de dangers particuliers connus, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales répondant aux critères PBT (persistant/bioaccumulatif/toxique) ou aux critères vPvB (très persistant/très bioaccumulatif). Le produit ne contient pas de substance supérieure aux limites légales figurant sur la liste établie conformément à l'article 59, paragraphe 1, du règlement (CE) n° 1907/2006 pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne ou est identifié comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément aux critères définis dans le règlement délégué (UE) 2017/2100 de la Commission ou le règlement (UE) 2018/605 de la Commission.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Caractérisation chimique

sulfate d'ammonium

Numéro CAS: 7783-20-2

Numéro-CE: 231-984-1

ε-caprolactame

Teneur (W/W): < 0,5 %

Numéro CAS: 105-60-2

Numéro-CE: 203-313-2

Numéro INDEX: 613-069-00-2

Acute Tox. 4 (Inhalation - poussière)

Acute Tox. 4 (par voie orale)

Skin Corr./Irrit. 2

Eye Dam./Irrit. 2

STOT SE 3 (irr. pour le syst. respiratoire)

H319, H315, H335, H302 + H332

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Pour les classifications mentionnées dans cette section par un texte incomplet, comprenant les classes de dangers et les mentions de danger, se référer au texte intégral à la rubrique 16.

3.2. Mélanges

Non applicable

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Retirer les vêtements souillés.

Après inhalation:

Après inhalation des poussières: Air frais. En cas de malaises : Secours médical. Après inhalation de produits de décomposition: Repos, air frais, secours médical.

Après contact avec la peau:

Laver à fond avec de l'eau et du savon.

Après contact avec les yeux:

Laver à fond à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières écartées. Secours médical.

Après ingestion:

Rincer immédiatement la bouche et faire boire 200-300 ml d'eau, secours médical.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes: (Autres) symptômes et/ou effets ne sont pas connus jusqu'à présent

Dangers: Après inhalation de produits de décomposition: Risque d'oedème du poumon. Les symptômes peuvent survenir à retardement.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitements: Après inhalation de produits de décomposition: Prophylaxie de l'oedème pulmonaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction recommandés:

eau pulvérisée, mousse, poudre d'extinction

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Conseil: Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Température limite: 235 °C

Substances dangereuses: ammoniac, anhydre

Substances dangereuses: oxydes d'azote, oxydes de soufre

Conseil: Les substances et les groupes de substances cités peuvent être libérés lors d'un incendie.

5.3. Conseils aux pompiers

Autres informations:

Le produit lui-même n'est pas combustible; définir les moyens d'extinction en fonction d'un incendie à proximité. Eliminer les résidus de combustion et l'eau contaminée, en respectant les prescriptions réglementaires locales.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir rubrique 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Retenir les eaux de lavage souillées et les traiter avant rejet.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour de grandes quantités: Ramasser par un moyen mécanique.

Résidus: Ramasser par un moyen mécanique. Eliminer avec de l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Les informations concernant les contrôles de l'exposition/la protection individuelle et les considérations relatives à l'élimination se trouvent aux rubriques 8 et 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Séparer des bases et des substances formant des bases. Séparer des nitrites et des substances alcalines.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Matériaux adaptés: acier inox 1.4401 (V4), acier inox 1.4301 (V2), aluminium, Matière plastique renforcée fibres de verre (GRP), Polyéthylène haute densité (PEHD), verre, Polyéthylène basse densité (PELD)

Autres données sur les conditions de stockage: Protéger de l'humidité. La substance/le produit a tendance à prendre en masse sous l'effet de l'humidité.

Stabilité de stockage:

Température de stockage: 20 °C

Durée de stockage: 24 Mois

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour l'(les) usage(s) pertinents identifiés à la rubrique 1, l'avis mentionné dans cette rubrique 7 doit être respecté.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Paramètres d'exposition à contrôler sur le lieu de travail

| Pas de limites connues d'exposition professionnelle spécifiques à la substance.

PNEC

eau douce: 0,312 mg/l

eau de mer: 0,0312 mg/l

libération sporadique: 0,53 mg/l

station d'épuration: 16,18 mg/l

sédiment (eau douce): 0,063 mg/kg

sol: 62,6 mg/kg

DNEL

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 42,67 mg/kg pc/jour

travailleur:

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 11,17 mg/m³

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie orale: 6,4 mg/kg pc/jour

consommateur:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Exposition à long terme - effets systémiques, Inhalation: 1,67 mg/m³

consommateur:

Exposition à long terme - effets systémiques, par voie cutanée: 12,8 mg/kg pc/jour

8.2. Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire:

Protection respiratoire en cas de formation d'aérosols/ de poussières inhalables. Filtre à particules de faible capacité de rétention pour particules solides (par ex. EN 143 ou 149, Type P1 ou FFP1).

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN ISO 374-1)

p.ex. caoutchouc nitrile, caoutchouc chloroprène, chlorure de polyvinyle (PVC) entre autres.

Compte tenu de la diversité des types, il y a lieu de respecter le mode d'emploi des producteurs.

Protection des yeux:

Lunettes de sécurité avec protections latérales (lunettes à monture) (p.ex. EN 166)

Vêtements de protection:

Choisir la protection corporelle en fonction du niveau d'activité et d'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène

Respecter les mesures de prudence habituellement applicables lors de la mise en oeuvre des produits chimiques. Après le travail, veiller à la propreté et au soin de la peau.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État de la matière: solide

Etat physique: cristallin(e)

Couleur: blanc(he)

Odeur: inodore

Seuil olfactif:

Pas de données disponibles.

Point de fusion (décomposition): env. 350 °C

La substance / le produit se décompose.

début d'ébullition:

(autre(s))

Ne peut être déterminé, la substance/le produit se décomposant.

Inflammabilité: non inflammable

(autre(s))

Limite inférieure d'explosivité:

non applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Limite supérieure d'explosivité:

non applicable

Point d'éclair:

(autre(s))

La substance/le produit n'est pas
combustible.

Température d'auto-inflammation:

non applicable

Température d'auto-inflammation:

Test type: Auto-inflammation à
haute température.
(Méthode: autre(s))La valeur n'a pas été déterminée du fait du faible risque
d'autoinflammation (point éclair élevé).

Décomposition thermique: > 235 °C

Ne pas surchauffer, afin d'éviter une décomposition thermique.

Valeur du pH:

env. 5
(100 g/l, 20 °C)

Viscosité, cinématique:

Non applicable, le produit est un
solide.

Viscosité dynamique:

non applicable

Solubilité dans l'eau:

764 g/l
(20 °C)843 g/l
(50 °C)

Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow):

non applicable

Pression de vapeur:

0,0000001 hPa
(mesuré(e))

(25 °C)

Données bibliographiques.

Densité relative:

1,77
(25 °C, 1.013 hPa)
(autre(s))

Données bibliographiques.

Densité:

1,766 g/cm³
(20 °C)

densité de vapeur relative (air):

non applicable, Le produit est un
solide non volatile.Caractéristiques des particules

Distribution granulométrique: 560 µm

(D50, calculé(e))

9.2. Autres informations**Informations concernant les classes de danger physique**Substances/mélanges explosifs et articles contenant des explosifsRisque d'explosion: Compte tenu de sa structure, le
produit est classé comme non
explosible.
(autre(s))

sensibilité aux chocs: n'est pas sensible au choc

Compte tenu de la structure chimique il n'y a pas de sensibilité au choc.

Propriétés oxydantes

Propriétés comburantes: Du fait de sa structure, le produit n'est pas classé comme comburant (autre(s))

Propriétés pyrophoriques

Température d'auto-inflammation: Test type: Autoinflammation spontanée à température ambiante.
(Méthode: autre(s))
non auto-inflammable

Matières et mélanges auto-échauffants

Aptitude à l'auto-échauffement: Il ne s'agit pas d'un produit susceptible d'auto-échauffement.

Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables.

Formation de gaz inflammables:
En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.

Autres caractéristiques de sécurité

Densité apparente: 1.000 kg/m³
(20 °C)

Adsorption: Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

Tension superficielle: Du fait de sa structure chimique, aucune activité de surface n'est attendue.
(autre(s))

Vitesse d'évaporation: non applicable, Le produit est un solide non volatile.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de réactions dangereuses, si les prescriptions/indications pour le stockage et la manipulation sont respectées.

Formation de gaz inflammables:	Remarques:	En présence d'eau, pas de formation de gaz inflammables.
--------------------------------	------------	--

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable, lorsque les prescriptions/recommandations pour le stockage sont respectées.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Formation d'ammoniac sous l'action de bases. Réactions avec les alcalins et les nitrites.

10.4. Conditions à éviter

Voir la rubrique 7 de la FDS - Manipulation et stockage.

10.5. Matières incompatibles

Produits à éviter:

substances réactives alcalines, nitrites

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux:

ammoniac, anhydre

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement毒ique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Données expérimentales/calculées:

DL50 rat (par voie orale): 4.250 mg/kg (test BASF)

(par inhalation): L'étude n'est pas nécessaire.

DL50 rat (par voie cutanée): > 2.000 mg/kg

Données bibliographiques.

Données relatives à : sulfate d'ammonium

Evaluation de la toxicité aiguë:

Faiblement毒ique après ingestion unique. De toxicité faible par contact cutané.

Irritation

Evaluation de l'effet irritant:

Non-irritant pour la peau. Non-irritant pour les yeux.

Données expérimentales/calculées:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Corrosion/irritation de la peau
lapin: non irritant (test BASF)

Lésion oculaire grave/irritation
lapin: non irritant (test BASF)

Sensibilisation des voies respiratoires/de la peau

Evaluation de l'effet sensibilisant:

N'a pas d'action sensibilisante dans les essais sur animaux.

Données expérimentales/calculées:

essai de maximalisation sur le cochon d'Inde cobaye: non sensibilisant (autre(s))

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

mutagénicité des cellules germinales

Evaluation du caractère mutagène:

La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes sur les bactéries. La substance n'a pas eu d'effet mutagène sur une culture de cellules de mammifères. La substance n'a pas montré de propriétés mutagènes lors de tests sur mammifères.

Données expérimentales/calculées:

test d'Ames

négatif (Ligne directrice 471 de l'OCDE)

épreuve cytogénétique

négatif (Ligne directrice 473 de l'OCDE)

Données bibliographiques.

essai HPGRT

Cellules CHO: négatif (Ligne directrice 476 de l'OCDE)

cancérogénicité

Evaluation du caractère cancérogène:

Dans des essais longue durée réalisés sur animaux par administration de concentrations élevées par le biais de la nourriture la substance n'a pas eu d'effet cancérogène.

toxicité pour la reproduction

Evaluation de la toxicité pour la reproduction:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour des altérations de la fertilité. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité pour le développement

Evaluation du caractère tératogène:

Les tests sur animaux n'ont révélé aucune indication pour un effet néfaste pour le développement/tératogène. Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)

Evaluation simple de la Toxicité Spécifique pour certains Organes Cibles (STOT):

Les informations disponibles ne suffisent pas pour l'évaluation de la toxicité spécifique sur les organes cibles.

Toxicité en cas de dose répétée et de toxicité spécifique à un organe cible (exposition répétée)

Evaluation de la toxicité après administration répétée:

Aucune organo-toxicité spécifique de la substance n'a été observée après une administration répétée à des animaux.

Danger par aspiration

non applicable

Effets interactifs

Pas de données disponibles.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACh de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Autres informations

Autres informations sur la toxicité

Le produit n'a pas été testé. L'indication est déduite des propriétés des différents constituants.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Evaluation de la toxicité aquatique:

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques.

L'introduction appropriée de faibles concentrations en station d'épuration biologique adaptée ne perturbe pas le cycle d'action biologique des boues activées. Nocif (nocivité aiguë) pour les organismes aquatiques.

Toxicité vis-à-vis des poissons:

CL50 (96 h) 53 mg/l, Oncorhynchus mykiss ()

Invertébrés aquatiques:

CE50 (48 h) 121,7 mg/l, Ceriodaphnia sp. (, statique)

Plantes aquatique(s):

CE50 (18 j) 2.700 mg/l (taux de croissance), Chlorella vulgaris (autre(s))

L'indication de l'effet toxique se rapporte à la concentration nominale.

Microorganismes/Effet sur la boue activée:

CE 20 (0,5 h) env. 1.050 mg/l, boue activée (Ligne directrice 209 de l'OCDE, aquatique)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

Effets chroniques sur invertébrés aquat.:

CE10 (70 j) 3,12 mg/l (semi-statique)

Organismes vivant dans le sol:

CL50 (14 j) 201 mg/kg, Eisenia foetida (sol artificiel)

Le produit n'a pas été testé. L'indication donnée est dérivée de substances/produits ayant une structure ou une composition similaire.

autres non-mammifères terrestres:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.2. Persistance et dégradabilité

Evaluation de la biodégradabilité et de l'élimination (H₂O):

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Produit minéral, ne peut être éliminé de l'eau par des procédés d'épuration biologiques. Peut être oxydé en nitrate mais également réduit en azote par l'action de microorganismes.

Données sur l'élimination:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Evaluation du potentiel de bioaccumulation:

L'accumulation dans les organismes n'est pas attendue.

Potentiel de bioaccumulation:

Etude non nécessaire pour des raisons scientifiques

12.4. Mobilité dans le sol

Evaluation du transport entre les compartiments environnementaux:

Adsorption sur les sols: Une adsorption sur la phase solide du sol n'est pas attendue.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne répond pas aux critères PBT (persistant/bioaccumulable/toxique) et vPvB (très persistant/très bioaccumulable).

12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien

La substance n'est pas identifiée comme ayant des propriétés de perturbation endocrinienne conformément au règlement (UE) 2017/2100 ou au règlement (UE) 2018/605 de la Commission et ne figure pas non plus sur la liste candidate des substances extrêmement préoccupantes conformément à l'article 59 du règlement REACH de l'UE pour avoir des propriétés de perturbation endocrinienne.

12.7. Autres effets néfastes

La substance n'est pas listée dans le règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Vérifier la réutilisation en agriculture.

Prendre contact avec le fabricant.

Emballage non nettoyé:

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Les emballages contaminés sont à vider de manière optimale; ils peuvent ensuite être valorisés après un nettoyage adéquat.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre

ADR

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

RID

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Transport fluvial intérieur

ADN

Numéro ONU ou numéro d'identification:	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour	Pas applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

l'environnement:

Précautions particulières à Aucun connu prendre par l'utilisateur:

Transport par voie navigable en bateau citerne et en bateau à cargaison sèche

	Produit non dangereux au sens des réglementations de transport
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable

Transport maritime**IMDG**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour l'environnement:	Pas applicable
Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Aucun connu

Sea transport**IMDG**

Not classified as a dangerous good under transport regulations	
UN number or ID number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental hazards:	Not applicable
Special precautions for user	None known

Transport aérien**IATA/ICAO**

Produit non dangereux au sens des réglementations de transport	
Numéro ONU ou numéro d'identification:	Pas applicable
Nom d'expédition des Nations unies:	Pas applicable
Classe(s) de danger pour le transport:	Pas applicable
Groupe d'emballage:	Pas applicable
Dangers pour	Pas applicable

Air transport**IATA/ICAO**

Not classified as a dangerous good under transport regulations	
UN number or ID number:	Not applicable
UN proper shipping name:	Not applicable
Transport hazard class(es):	Not applicable
Packing group:	Not applicable
Environmental	Not applicable

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

l'environnement:

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

hazards:

Special precautions for user

None known

14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification

Voir les entrées correspondantes pour « numéro ONU ou numéro d'identification » pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Voir les entrées correspondantes à la désignation officielle de transport pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Voir les entrées correspondantes aux "classes de danger pour le transport" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.4. Groupe d'emballage

Voir les entrées correspondantes aux "groupes d'emballage" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.5. Dangers pour l'environnement

Voir les entrées correspondantes aux "risques pour l'environnement" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Voir les entrées correspondantes aux "précautions particulières pour l'utilisateur" pour les réglementations respectives dans les tableaux ci-dessus.

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Maritime transport in bulk according to IMO instruments

Le transport maritime en vrac n'est pas prévu.

Maritime transport in bulk is not intended.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Interdictions, restrictions et autorisations

Annexe XVII du Règlement (CE) n° 1907/2006: Numéro dans la liste: 75

Directive 2012/18/UE - Maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses (UE):

Listée dans la réglementation ci-dessus: non

BASF Fiche de données de sécurité selon le règlement n° 1907/2006/CE et ses modifications.

Date / mise à jour le: 15.11.2022

Version: 9.0

Date de la version précédente: 27.10.2017

Version précédente: 8.0

Date / Première version: 24.05.2002

Produit: **Sulfate d'ammonium qualité spécial**

(ID Nr. 30042199/SDS_GEN_FR/FR)

date d'impression 28.11.2022

Si d'autres informations réglementaires s'appliquent et ne sont pas mentionnées ailleurs dans cette Fiche de Données de Sécurité, alors elles sont décrites dans cette sous-rubrique.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Evaluation de la sécurité chimique (CSA) réalisée

RUBRIQUE 16: Autres informations

Évaluation des classes de danger selon les critères du SGH des Nations Unies (version la plus récente)

Aquatic Acute 3

Acute Tox. 5 (par voie orale)

Abréviations

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route. ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures. ETA = Estimations de la toxicité aiguë. CAO = Avion Cargo seulement. CAS = Chemical Abstracts Service. CLP = Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges. DIN = Institut allemand de normalisation. DNEL = Niveau dérivé sans effet. CE50 = Concentration efficace 50, qui provoque l'effet considéré pour 50% de la population considérée. CE = Communauté européenne. EN = Normes européennes. CIRC = Centre International de Recherche sur le Cancer. IATA = Association du transport aérien international. IBC-Code = Recueil IBC : Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac. IMDG = Code maritime international des marchandises dangereuses. ISO = Organisation internationale de normalisation. STEL = Valeur limite d'exposition court terme. CL50 = concentration létale médiane. DL50 = dose létale médiane. MAK = Concentration maximale sur le lieu de travail (ou TLV = valeur seuil limite). MARPOL = Convention internationale pour la prévention de la pollution marine par les navires. NEN = Norme néerlandaise. NOEC = Concentration sans effet observé. VLEP = Valeur limite d'exposition professionnelle. OCDE = Organisation de coopération et de développement économiques. PBT = Persistant, bioaccumulable et toxique. PNEC = Concentration prédictive sans effet. PPM = Partie par million. RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses. VME = Valeur limite de moyenne d'exposition. Numéro ONU = Numéro ONU pour le transport de marchandises dangereuses. vPvB = très persistant et très bioaccumulable.

Les données contenues dans cette fiche de données de sécurité reposent sur notre expérience et nos connaissances actuelles; elles décrivent le produit quant aux exigences en matière de sécurité. Cette fiche de données de sécurité n'est ni un certificat d'analyses ni une fiche technique et ne peut en aucun cas être considérée comme un accord sur nos spécifications de vente. Les utilisations identifiées dans cette fiche de données de sécurité ne représentent ni un accord sur la qualité contractuelle correspondante de la substance / du mélange ni une utilisation contractuellement désignée. Il incombe à l'acquéreur de nos produits de s'assurer que tous les droits de propriété intellectuelle et toute la législation applicable sont observés.

Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications par rapport à la version précédente.